

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 53 (1945)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHRONIQUE

---

On aura lu dans cette même livraison le travail de M. Edgar Pelichet, conservateur du Musée de Nyon, relatif à la *Tour César*, au point de vue archéologique. M. Raoul Campiche, archiviste, qui connaît complètement les archives de la ville, a publié le 29 janvier 1945, dans le *Journal de Nyon*, un article consacré à la même *Tour César*, mais au point de vue strictement historique.

M. Campiche rappelle la première mention de la tour en 1305 et constate que, sous le régime savoyard, elle servait de poste d'observation et posséda une modeste garnison.

En 1398, le comte de Savoie, Amédée VII, vendit la tour à Hugonet Evrard, notaire, hôte et bourgeois de Nyon auquel était reconnu le droit d'ouvrir un logis, ou auberge, qui porta très probablement le nom de Croix blanche. La propriété passa par succession, en 1536, au Genevois André Festi, déjà propriétaire du domaine du Bois-Bougy. Sa fille vendit la Tour César à LL. EE. qui en firent un bureau de péage et, plus tard, un dépôt de poudre qui donna lieu à beaucoup de plaintes et négociations infructueuses.

Le 15 mai 1783, LL. EE. vendirent enfin la Tour César pour la somme de 45 louis d'or à Louis-Samuel Dessiex, maître horloger, de Nyon et Begnins. C'est lui qui aménagea dans la tour des appartements qui lui donnèrent l'aspect qu'elle a conservé dès lors. L.-S. Dessiex fit partie, en 1803, du premier Grand Conseil vaudois.

La Tour César passa en 1823 à Charles d'Escher, en 1856 à Marc-Gabriel Hurt-Binet, en 1825 à la baronne de Montluel et enfin, en 1939, à la famille Gonet qui la possède encore maintenant. E. M.

La Faculté des Lettres de l'Université publiera prochainement le *Journal de Gibbon à Lausanne, 17 août 1763—17 avril 1764*, par M. G. Bonnard. Le même auteur a fait paraître dans les *Etudes de Lettres* (n° 60, 19<sup>me</sup> année, n° 1) une savante étude sur *Edward Gibbon et Suzanne Curchod jusqu'en septembre 1763*. C'est, en quelque sorte, une introduction à l'ouvrage annoncé ci-dessus, le récit de l'intrigue au dénouement dramatique qui avait été sur le point de les unir pour la vie.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la Société des anciens élèves du Collège Henchoz, M. Werner, professeur, a donné au *Journal de*

*Château-d'Oex*, les 26 janvier et 2 février 1945, un article relatant l'histoire de la fondation de cet institut. On sait qu'elle est due à la générosité de Jacques-François et Vincent Henchoz qui, en 1806 et 1813, léguèrent leur fortune à la commune dans le but qu'il soit créé un collège dès que la somme serait suffisante pour subvenir à son entretien. Le bâtiment fut terminé en 1848, mais c'est en 1850 seulement que l'Institut Henchoz put être ouvert après de longues discussions et de multiples négociations avec le Département de l'instruction publique.

L'*Ami de Morges* a publié, les 14 et 17 janvier 1945, une intéressante étude de M. Kupfer, professeur, sur les *Notes rétrospectives d'un bailli de Morges*. Il s'agit d'un volumineux document dans lequel Frédéric Fasnacht, qui fut bailli de Morges de 1762 à 1768, nota avec beaucoup de détails et d'éclaircissements tous les revenus et avantages qu'il retirait de ses importantes fonctions et, d'autre part, les obligations diverses auxquelles il était soumis. Cet article est un document d'un grand intérêt pour l'histoire de la période bernoise.

A l'époque de la République helvétique, Philippe-Albert Stapfer, Ministre des arts et des sciences fit faire une enquête détaillée dans toutes les communes de la Suisse sur l'état de l'instruction publique. Les archives cantonales vaudoises possèdent maintenant une copie des réponses données par nos communes. Notre collaborateur, François Gervais, en a donné, du 25 mars 1944 au 30 janvier 1945, des extraits dans le *Courrier de la Côte*. On y trouve des renseignements intéressants sur l'état des écoles dans les districts de Nyon, d'Aubonne et de Rolle.

Le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, édité par la maison Attinger, à Neuchâtel, est une publication aussi savante qu'intéressante pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la langue française et de nos anciens patois. La documentation fournie par ses auteurs et leurs innombrables informateurs est étonnante et leur permet de s'arrêter à une multitude de renseignements concernant toutes les parties du pays romand. Le XIV<sup>me</sup> fascicule, qui vient de paraître, s'occupe d'une portion de la lettre B (de Borde à Botsérin, soit poire sauvage) et renferme de fort bonnes notices.

A propos de celle relative au mot *Borne*, un des auteurs du *Glossaire*, M. Schule, à Montana, a publié dans le *Folklore suisse (Bulletin de la Société suisse des traditions populaires, 33<sup>me</sup> année, 1943)*, une notice fort intéressante : *Borne et bornage en Suisse romande*. Il explique au point de vue historique les formes diverses des bornes, la manière de les planter, de leur donner des témoins de garantie, les peines infligées à ceux qui tentaient de les déplacer, les légendes relatives à ce délits, etc. M. Schuler est admirablement renseigné sur cette question dont il donne un court résumé dans le *Glossaire des patois*.

Dans ses numéros des 16 et 30 avril 1945, le *Journal de Nyon* a donné une étude très documentée de M. Raoul Campiche sur l'histoire de la source dite *Fontaine Bénite* qui a fourni à la ville l'eau potable pendant quelques siècles. Mentionnée dès le XIV<sup>e</sup> siècle, elle a été avantagement utilisée jusqu'en 1929, où la création de la patinoire de La Plantaz a eu pour conséquence d'en rendre l'eau impropre à la consommation.

*Les fontaines de Vevey.* M. Jacques Ferrier a publié dans la *Feuille d'avis de Vevey* et ensuite réuni en brochure (Imprimerie Klausfelder à Vevey) une intéressante étude sur les *Fontaines de Vevey*. Il parle tout d'abord de l'alimentation de la ville en eau potable par les puits dont un seul subsiste encore dans le jardin du musée Jenisch. Une eau de source alimenta la première fontaine en 1635. La situation s'améliora et le nombre des fontaines augmenta insensiblement jusqu'en 1867 où l'arrivée de l'eau des Avants leur donna le développement actuel. M. Ferrier nous parle enfin de la fondation et de la valeur artistique de ces fontaines.

Les Veveysans et leurs amis liront avec plaisir cette intéressante étude d'histoire locale.

---

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### François Bonivard <sup>1</sup>

On connaît généralement peu de chose chez nous sur Bonivard en dehors de sa détention dans le souterrain de Chillon et de son opposition au régime savoyard. Beaucoup d'historiens genevois se sont occupés de lui, soit pour critiquer ses actes et sa conduite privée, soit, au contraire, pour louer sa grandeur d'âme et son héroïsme. Son récent biographe, M. Bressler, a repris ce procès, étudié toutes les sources d'information, s'est exagéré parfois leur valeur réelle et nous a donné une biographie complète du personnage qui appartient bien à l'époque de la Renaissance et de la Réforme de Calvin par ses qualités aussi bien que par ses défauts.

Bonivard appartenait à une ancienne famille noble de Chambéry qui habitait en été à Seyssel où il naquit en 1493. Il étudia à Pignerol, à Turin, à Fribourg (Allemagne) et, à l'âge de 15 ans déjà, il reçut de son oncle Jean-Aimé le

---

<sup>1</sup> Henri BRESSLER : *François Bonivard, gentilhomme savoyard et bourgeois de Genève*. Illustrations d'Emile Bressler et une dizaine de hors-texte. A. Jullien, éditeur, Genève.